LA 1re ANNÉE DE LICENCE EN SCIENCES ET INGÉNIERIE

2020 / 2021

Scuio-IP
Service commun universitaire
d'information, d'orientation et
d'Insertion Professionnelle

UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER

La première année en sciences et ingénierie à UT3

L'offre de formation se décline en **mentions,** elles-mêmes composées de **parcours-type**.

La licence constitue le premier niveau des études universitaires.
Elle est construite sur le principe de l'**orientation progressive**.

Une mention est un champ scientifique, (mathématiques, physique, sciences de la vie...).

Un parcours spécialise progressivement l'étudiant vers un champ plus réduit (ex : statistique, énergétique de l'habitat, biologie cellulaire et physiologie).

La première année (L1), et en particulier le premier semestre, est une période d'orientation générale à double vocation :
› assurer la transition lycée-université ;
› préparer à la progression dans les différents parcours.

L'étudiant(e) pourra tout à la fois, s'adapter à sa nouvelle vie universitaire et découvrir plusieurs domaines disciplinaires et centres d'intérêt.

Licence, Master et Doctorat (LMD) sont des diplômes nationaux.

Ils correspondent à des grades sanctionnant les niveaux de sortie possibles :
› bac + 3 pour la licence ;
› bac + 5 pour le master ;
› bac + 8 pour le doctorat.

Schéma des formations LMD

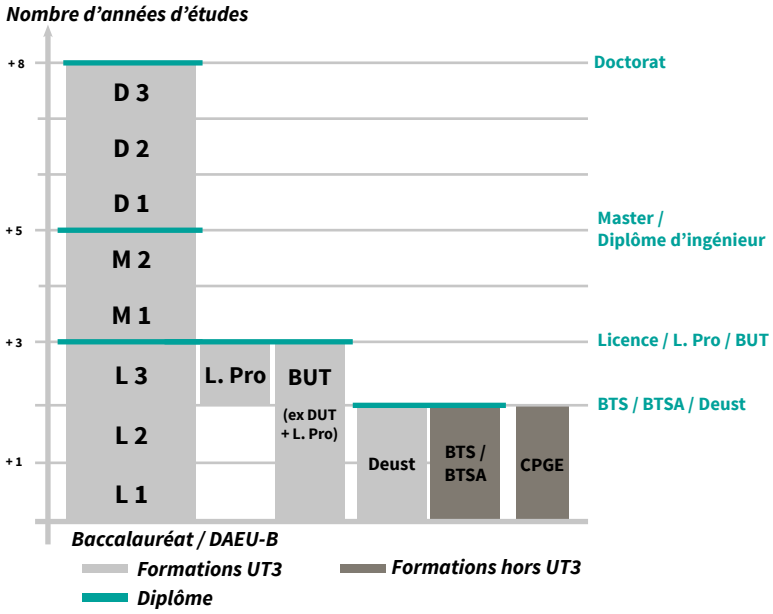

LMD : Licence - Master - Doctorat / L. Pro : Licence professionnelle / BUT : Bachelor Universitaire de Technologie / DUT : Diplôme Universitaire de Technologie / Deust : Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques / BTS : Brevet de Technicien Supérieur (A : Agricole) / CGPE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (accès Grandes Écoles ou poursuite en licence)

Conditions d'accès

› Baccalauréat ou diplôme équivalent.

Candidature

► Vous devez effectuer une **préinscription** entre fin janvier et mi-mars 2021 sur la plateforme nationale Parcoursup.

https://www.parcoursup.fr/

Inscriptions

► Dès la publication des résultats du bac, et après admission de votre candidature sur Parcoursup, vous devez effectuer votre inscription :

› **l'inscription administrative** s'effectue en ligne sur le site de l'université :
www.univ-tlse3.fr : *voir rubrique Inscriptions*

› **l'inscription pédagogique** (le choix des enseignements) s'effectue à la rentrée.

Des réunions de pré-rentrée

Dès la 1re semaine de septembre, des réunions de pré-rentrée **obligatoires** :
› présentation des services de l'université ;
› présentation de l'organisation des enseignements.

Les enseignements commencent immédiatement après ces réunions.

► Direction des études, contrat pédagogique et enseignant référent

› La direction des études est constituée **d'enseignants référents**, d'un **directeur des études (D.E.)** et d'un **secrétariat pédagogique**. Elle organise le projet de formation de l'étudiant en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements, tels que la licence accompagnée, en 3 ou 4 ans, du tutorat, de la remédiation ou tout autre outil aboutissant à sa réussite. Elle est le lien entre l'étudiant, l'équipe pédagogique et l'administration.

› L'étudiant signe, en début d'année un contrat pédagogique de réussite (ConPèRe), qui rassemble tous les aménagements et accompagnements prévus.

Les mentions de licence d'UT3 en sciences et ingénierie

Les mentions de licence couvrent l'ensemble des champs disciplinaires scientifiques. Elles sont organisées en groupe de mentions, en première année (L1) : Sciences fondamentales, Sciences appliquées, Sciences du numérique, Sciences biologiques et géosciences.

Les groupes de mentions

Après le baccalauréat, le futur étudiant s'inscrit dans une **mention de licence**.

Sciences fondamentales
- Chimie
- Mathématiques
- Physique

Sciences appliquées
- Électronique, énergie électrique, automatique
- Génie civil
- Mécanique

Sciences du numérique
- Informatique
- MIASHS

Sciences biologiques et géosciences
- Sciences de la vie
- Sciences de la Terre

En licence, l'université propose :

› des **licences** ;
› des **licences accès santé** L. AS ;
› des **cursus à exigences renforcées** ;
› des **dispositifs d'enseignements adaptés** obligatoires pour les lycéens ayant reçu une réponse « OUI SI » via Parcoursup (3LA / 4L).

Comment sont organisés les enseignements ?

L'étudiant suit de 20 à 25 heures d'enseignement par semaine en présence d'un enseignant (présentiel), se déclinant en :

› **cours magistraux (CM)** (amphi jusqu'à **180** étudiants) ;
› **travaux dirigés (TD)** (groupe classe jusqu'à **36** étudiants) ;
› **travaux pratiques (TP)** (groupe classe jusqu'à **18** étudiants).

Les étudiants sont affectés dans une section de cours (CM), un groupe de TD et un groupe de TP.
Chacun est suivi par un **enseignant référent** dont le rôle est de l'accompagner dans son projet d'études et d'effectuer un bilan avant la fin du premier semestre.

Différents types de pratiques pédagogiques innovantes sont mises en place pour favoriser la réussite de chacun (boîtiers de votes, sorties de terrain, apprentissage par projet, classes inversées...).

Modalités du Contrôle des Connaissances et des Aptitudes - MCCA

En règle générale, pour chaque UE, des contrôles réguliers sont effectués et accompagnés d'un éventuel contrôle terminal en fin de semestre.
Les contrôles intermédiaires sont constitués d'examens sur table ou sur ordinateur, de devoirs maison, de compte-rendus de TP…

La session de rattrapage, en juin, est ouverte aux étudiants n'ayant pas validé l'année.

La licence

L'objectif principal de la licence est la poursuite d'étude. Cette poursuite d'étude s'effectue pour 80 % des diplômés de licence vers les **masters**.

L'année s'organise en 2 semestres de 12 semaines chacun.
Un semestre est composé d'unités d'enseignements (UE) éventuellement découpées en matières.
Chaque UE est assortie de crédits ECTS (European Credits Transfert System). La validation des UEs composant les semestres permet d'obtenir 30 ECTS par semestre, soit 60 ECTS pour l'obtention de la première année.

Le premier semestre (S1) est un semestre d'intégration et de transition donnant un socle de connaissances et des méthodes de travail indispensables à la réussite en licence.
A l'issue de ce semestre, l'étudiant a la possibilité de modifier son choix de mention initial.

Le second semestre (S2) constitue un début de spécialisation au sein des groupes de mentions.

Les cursus à exigences renforcées

Ils sont destinés aux étudiants sélectionnés, souhaitant s'immerger dès la licence dans le domaine de la recherche ou de l'ingénierie pour poursuivre en master, ou souhaitant intégrer à terme des écoles d'ingénieur.
Voir fiche spécifique « Parcours et cursus spécifiques en licences scientifiques ».

› 3 **parcours spéciaux** au sein des mentions de Chimie, Mathématiques et Physique : parcours classique accéléré sur 5 semestres plus un semestre de stage en laboratoire de recherche (sélectifs sur Parcoursup).

› 1 parcours **CUPGE** - Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles : parcours en 2 ans dans les domaines de la chimie, des mathématiques et de la physique pour préparer à un accès sur dossier dans des écoles d'ingénieurs (sélectif sur Parcoursup).

› Le **Cursus Master Ingénierie - CMI**, est une formation labellisée par le réseau d'universités « Figure ». Il débute en licence 1re année et conduit à l'obtention, à la fin du master 2, d'un label national qui garantit une formation renforcée tournée vers le métier d'ingénieur à travers des activités de mise en situation (sélectif sur Parcoursup).

› 1 cursus « **Concours B Agro-Véto** » adossé à des parcours de la mention Sciences de la vie. Il permet de préparer les concours d'entrée aux écoles agronomiques et vétérinaires (à partir du semestre 2 de la licence 1).

› 1 cursus **« BIOMIP »** adossé à des parcours de la mention Sciences de la vie et composé d'un renforcement en mathématiques, physique, informatique pour modéliser les systèmes biologiques complexes (à partir du semestre 2 de la licence 1).

Les dispositifs accompagnés en 1re année de licence « OUI SI »

Ils sont **obligatoires** dans les mentions de licences concernées, pour les bacheliers ayant reçu une réponse « OUI SI » via Parcoursup. Ces dispositifs visent à assurer la réussite des étudiants dont certains niveaux de compétences ont été identifiés comme « fragiles » à l'issue du lycée.
Voir fiche spécifique « Dispositifs accompagnés licences sciences et ingénierie ».

Dispositif d'Accompagnement en 3 ans (3LA) :
› Soutien sous forme d'heures complémentaires d'enseignement dans les matières centrales du cursus durant la 1re année.

Dispositif Réussite en 4 ans en Licence (4L) :
› 1re année en deux ans.

Licence : spécialisation progressive du L1 au L2

Chaque mention de licence offre une spécialisation progressive via les parcours en 2e année (L2) et/ou 3e année (L3).

C'est au cours du second semestre de la L1 qu'intervient le début de spécialisation au sein des groupes de mentions.

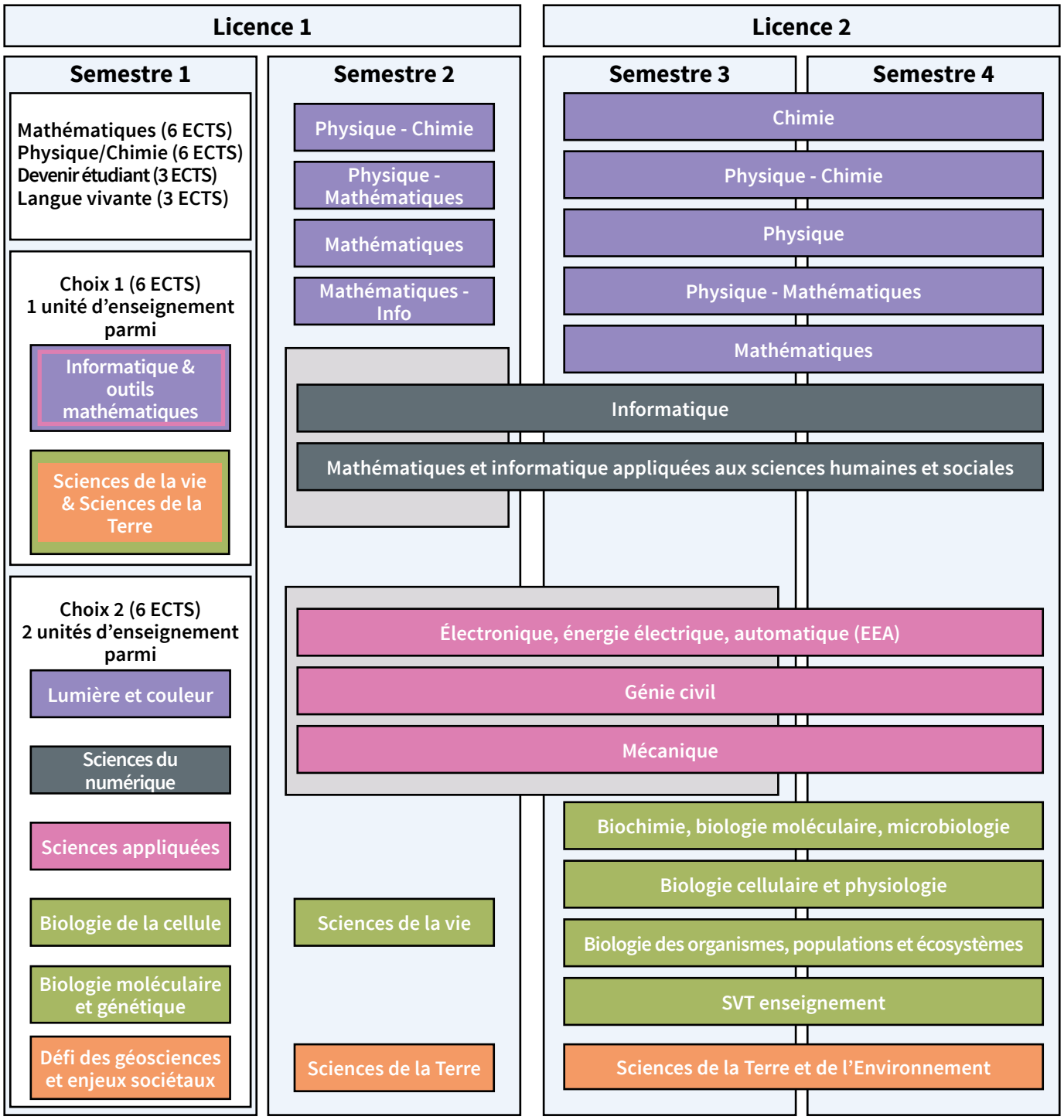

Réussir sa licence

Nombres d'étudiants inscrits pour chaque groupe de mentions en L1 pour 2018-2019

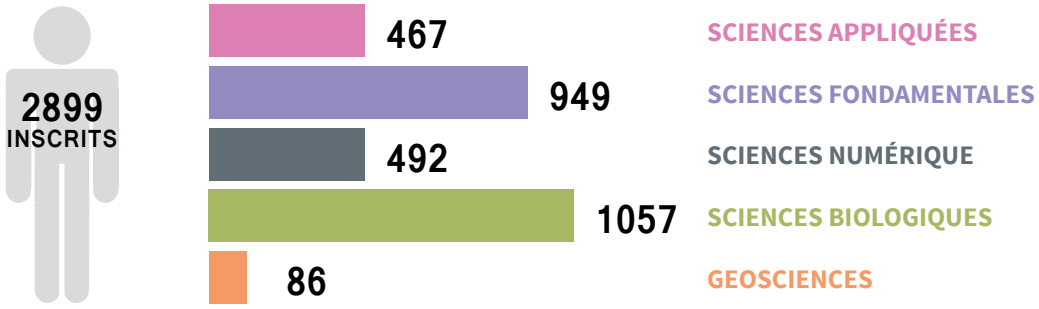

Taux de réussite en 1re année de licence pour chaque groupe de mentions pour 2018-2029

› sur les inscrits ★
› sur les présents à tous les examens ★★

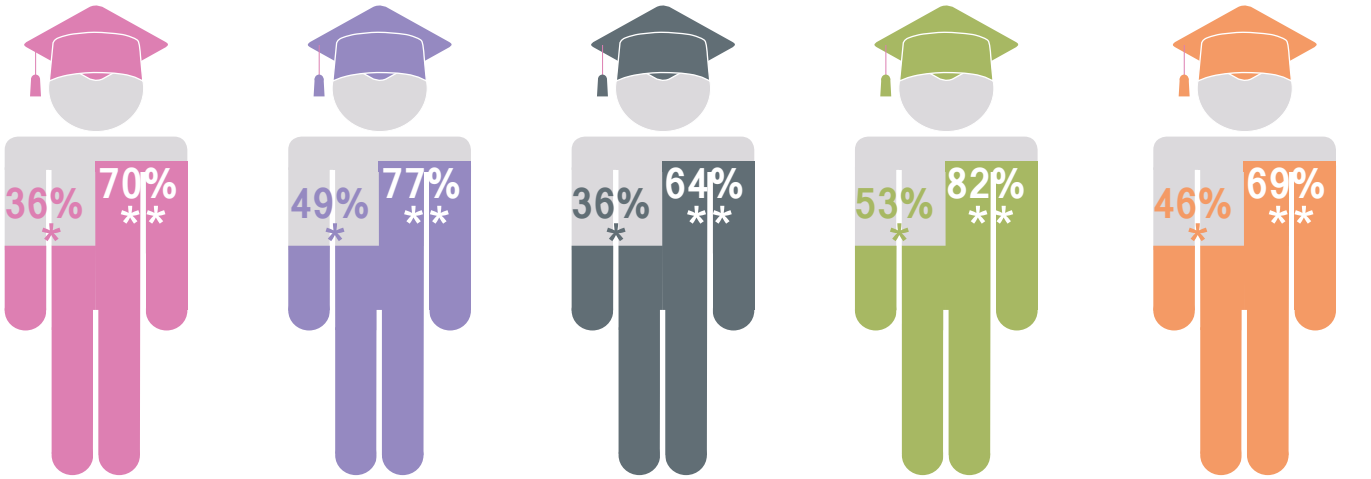

Source : UT3

Les clés de la réussite

Planifier :

› Gérer son autonomie.
› S'organiser dès le début du semestre.
› Utiliser la bibliothèque universitaire.

Être constant :

› Assister à tous ses cours.
› Participer.
› Travailler régulièrement seul et en groupe (1h de cours demande à minima 1h de travail personnel).

Anticiper son orientation :

› Se rendre au SCUIO-IP.
› Travailler son projet professionnel dans l'UE Devenir étudiant.

S'investir, développer sa curiosité, échanger :

› Découvrir les activités proposées par le pôle culture UT3 et le pôle sport.
› S'informer auprès des associations étudiantes et de la Division de la Vie Étudiante (DVE).

Solliciter, se faire accompagner et conseiller :

› Utiliser le tutorat, le SCUIO-IP.
› Contacter son enseignant référent, les autres étudiants.

Changer d'orientation en cours ou en fin de 1re année

Un changement d'orientation est possible vers une autre licence au sein de l'établissement ou d'autres formations dans d'autres établissements. Vos enseignants et les personnels du SCUIO-IP vous accompagnent dans cette démarche.

- **Au 1er semestre dès le mois d'octobre**

› Dispositif « PASSERELLES »

Le dispositif permet aux étudiants déjà inscrits dans un premier semestre de licence à **UT3** de formuler des vœux de réorientation **au sein des formations d'UT3** vers un groupe de mentions différent de celui auquel on appartient.
La démarche sera accompagnée de l'envoi d'un dossier.

› Réorientation vers les BTS ou les DUT

Les étudiants déjà inscrits en premier semestre de licence d'UT3 qui souhaitent se réorienter vers un BTS ou un DUT doivent contacter le Scuio-IP dès le mois de septembre.

Définir votre projet, clarifier vos objectifs... le SCUIO-IP vous accompagne.

- **Au cours de l'année**

› Dispositifs accompagnés

Les étudiants en difficultés en 1re année pourront à leur demande ou sur proposition de leur enseignant référent, rejoindre les dispositifs accompagnés « OUI SI » (3LA, 4L).

Cela concerne les mentions de licence intégrant un de ces dispositifs :

- Chimie (3LA)
- EEA (3LA, 4L)
- Génie civil (3LA, 4L)
- Informatique (3LA, 4L)
- Mathématiques (3LA)
- Mécanique (3LA, 4L)
- Physique (3LA)

Césure

La césure permet d'interrompre ses études pour acquérir une expérience en entreprise, partir à l'étranger ou mener à bien un projet plus personnel, en France ou à l'étranger.

C'est une période facultative d'une durée de 6 à 12 mois, elle peut être effectuée dès le 1er semestre de la 1re année de licence.

Pour cela le futur étudiant doit préalablement s'inscrire administrativement dans une mention de licence et obtenir l'autorisation de l'établissement d'accueil.

Aménagements des études

Il est possible de bénéficier de dispenses d'assiduité ou d'aménagements des études selon différents situations :
(liste non exhaustive)

› étudiants en situation de handicap ;
› étudiants salariés ou chargés de famille ;
› sportifs ou artistes de haut niveau ;
› période de césure, études dans le cadre d'échanges internationaux, …

Contacts

Direction des Études et de la Vie de l'Étudiant (DEVE)
118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9
Bâtiment administratif central - bureau 17
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 16 h
Mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h
Tél. : 05 61 55 83 50 / 82 34 / 69 76
www.univ-tlse3.fr - voir rubrique Inscriptions

Division de la Vie Étudiante (DVE)
118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9
Bâtiment administratif central de l'UT3
Rez-de-chaussée, portes 25/28/29

Aides sociales
dve.aides-financieres@univ-tlse3.fr
Projets associatifs
dve.projets@univ-tlse3.fr

Service des bourses
118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9
Bâtiment Administratif Central (entrée côté canal par l'extérieur du bâtiment central)

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 13 h à 16 h
nicole.gil@univ-tlse3.fr
Tél. : 05 61 55 66 20

Faculté Sciences et Ingénierie
118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9

Bureau des admissions
Bâtiment 3PN - Porte 3ter
fsi.admdf@univ-tlse3.fr
Tél : 05 61 55 63 50
Tél : 05 61 55 60 10

Secrétariats pédagogiques
Bâtiment Maison de la Réussite en Licence (MRL)
Ouverture en janvier 2021

L1 Sciences de la vie - L1 Sciences de la Terre
soufiane.charif@univ-tlse3.fr
vincent.foissier@univ-tlse3.fr

L1 Sciences Appliquées (électronique, énergie électrique, automatique, génie civil, mécanique)
magalie.bocquet@univ-tlse3.fr

L1 Sciences Fondamentales (chimie, mathématiques, physique)
eloise.besset@univ-tlse3.fr
fabian.roquebert@univ-tlse3.fr

L1 Sciences du Numérique (informatique, mathématiques et informatique appliquée aux sciences sociales)
mallaury.lapalu@univ-tlse3.fr

Département du sport de haut niveau (DSHN)

118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9
Bâtiment Pôle Sport (en bordure du canal entre les gymnases et le RU2)

Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi de 09 h 30 à 16 h
Vendredi de 09 h 30 à 12 h30

polesport.sec@univ-tlse3.fr
Tél. : 05 61 55 68 79

Mission handicap

Forum Louis Lareng - 118, route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 9

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 8 h à 17 h

Accueil/secrétariat
mission-handicap.contact@univ-tlse3.fr
Tél. : 05 61 55 78 82

Accompagnement des Étudiants en situation de handicap
mission-handicap.contact@univ-tlse3.fr
Tél. : 05 61 55 78 81

Référent handicap
mission-handicap.referent@univ-tlse3.fr
Tél. : 05 61 55 82 13

Service des relations internationales
Forum Louis Lareng 1er étage - 118, Route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 55 66 24

Mission formation continue et apprentissage

1, avenue Pierre-Georges Latécoère
31400 Toulouse

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Pôle accueil, information, orientation, accompagnement
mfca.contact@univ-tlse3.fr
Tél. : 05 61 55 66 30

Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Le Scuio-IP peut vous aider tout au long de votre parcours à l'UT3 pour définir votre projet de formation et clarifier vos objectifs professionnels.

Bât. E4, 272 allée Théodore Despeyrous
31062 Toulouse cedex 09
05 61 55 61 32
Photographie : © Aude Lemarchand

Ouverture : du lundi au jeudi.
Horaires : consulter la page du site :
https://www.univ-tlse3.fr/etre-accueilli-au-scuio

Date de mise à jour : décembre 2020